

Lettre du chef de délégation belge du CIC adressée au ministre de tutelle concernant les avant-projets relatifs au plan de tir pour la chasse de l'espèce cerf et aux modalités d'agrément et de fonctionnement des conseils cynégétiques

Monsieur le Ministre Di Antonio,

Vous avez eu l'amabilité d'informer la délégation belge du Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier de deux avant-projets préparés par votre administration, l'un relatif au plan de tir pour la chasse de l'espèce cerf et l'autre relatif aux modalités d'agrément et de fonctionnement des conseils cynégétiques.

Ces deux textes suscitent une grande inquiétude dans le monde de la chasse belge, ce qui nous incite à intervenir auprès de votre administration. Vous indiquez que ces deux avant-projets sont soumis à l'avis du Conseil supérieur wallon de la chasse. Cette instance a été instaurée pour que, entre autres, les chasseurs puissent faire entendre leur voix. En 2012, vous avez choisi de ne pas suivre ses avis et d'imposer vos vues au monde de la chasse. Il s'en est suivi une très grande frustration. Sans préjuger de l'avis qui vous sera rendu, nous osons espérer que vous laisserez au CSWC le temps de recueillir tous les avis pour que vous puissiez en tenir compte.

Nous ne désirons pas rentrer dans le détail de vos deux avant-projets, mais nous relevons quelques points qui nécessitent réflexion: le comptage des animaux et les hypothèses de croissance du cheptel, le mode de représentation de tous les chasseurs au sein des conseils cynégétiques, la dépénalisations de certaines sanctions, le plan de tir pour les territoires non inclus dans les conseils cynégétiques, les méthodes de destruction, comment donner aux chasseurs les moyens de réaliser le plan de tir, etc...

Depuis l'existence des conseils cynégétiques, nous avons constaté que la population et la qualité des cervidés se sont grandement améliorées, preuve qu'ils ont bien fonctionné. La gestion des conseils cynégétiques belges est souvent citée en exemple dans la presse spécialisée française. Nos forêts ont retrouvé leur âme. Les rumeurs que nous avons entendues font état d'une volonté de votre administration de diminuer de moitié le nombre de cervidés. Outre la question de compatibilité avec une chasse durable, un tel objectif nécessite avec le monde de la chasse un vrai dialogue démocratique qui semble absent. La question du pourquoi doit être posée avant celle du comment. Un débat parlementaire pourrait-il être envisagé éventuellement sur un cadre plus général qui engloberait la problématique de la chasse et de la biodiversité?

La sylviculture moderne a transformé la forêt en désert alimentaire. Plutôt que

de voir dans les cervidés l'ennemi de la forêt, voyez comment leur laisser une place en recréant de la biodiversité grâce à une politique d'aménagement adéquat. Les animaux sauvages ne disposent que de la place que l'homme veut bien leur laisser.

Nous vous invitons dès lors à un véritable dialogue avec le monde de la chasse. Le monde de la chasse qui pourtant finance le fonctionnement de votre administration et le budget de communes rurales ne se sent pas écouté, ni même respecté. Devra-t-il recourir aux autres moyens démocratiques traditionnels pour exprimer son insatisfaction?

Nous restons, Monsieur le Ministre, à votre disposition pour toute aide que vous souhaiteriez recevoir.

--

Olivier Rolin Jacquemyns
Head of the Belgian Delegation
CIC Wildlife